

INTERVENANTS et PARTENARIATS

Intervenants : formateurs diplômés de l'enseignement supérieur général ou agricole, professionnels du secteur agricole ou para-agricole.

Encadrement : directeur, coordinateur de formation.

Partenaires : exploitants agricoles, chambre d'agriculture, JA, GAB 72, CIAP, CIVAM, acteurs du territoire, collectivités locales, associations, autres organismes de formation, Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, la Région Pays de la Loire, le Fonds Social Européen...

INFORMATIONS PRATIQUES

Délai d'accès à la formation : selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles.

Tarif : voir devis et Conditions Générales de Vente. Prise en charge possible des frais pédagogiques selon votre statut. Nous consulter.

Calendrier : voir planning.

Restauration / hébergement : possibilité de prendre les repas de midi au self pendant les périodes scolaires. Il n'est pas possible d'être hébergé par le CFPPA pendant la formation.

Personnes en situation de handicap : le centre est accessible aux personnes en situation de handicap. Toute l'équipe et un référent handicap sont à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation.

Moyens d'accès : transports en commun : tramway ligne 1, direction Université, arrêt Université puis prendre le bus, ligne 28, direction Rouillon, arrêt Germinière.

Si vous venez en voiture :



MAJ LP 11/01/2023



**Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise agricole ?
Vous souhaitez gérer un élevage, des cultures ?**

Devenez Responsable d'Entreprise Agricole



Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) La Germinière est reconnu pour ses formations dans les domaines agricole, aménagements paysagers, agroéquipement et industrie agroalimentaire depuis plus de 40 ans !

Session 2023-2024

du 01/09/2023
au 04/07/2024
1120 h en centre
+ 301 h en entreprise

Voies de formation

Formation continue,
Contrat de professionnalisation
VAE

Contact : CFPPA La Germinière

72700 ROUILLON

→ Christine COLÉ

☎ 02.43.47.07.54

✉ cfppa.rouillon@educagri.fr

🌐 <https://agrocampus-lagerminiere.fr>



CFPPA La Germinière

BP REA

Brevet Professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole

Pour devenir :

- chef d'exploitation agricole
- responsable d'atelier de production ou salarié agricole hautement qualifié.

Le BP REA confère la capacité professionnelle agricole pour exploiter des terres agricoles et peut permettre l'accès aux aides à l'installation.

Il est possible de poursuivre vers un BTSa Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise (ACSE) ou vers un Certificat de Spécialisation.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Vous possédez un diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP...)
OU 1 an d'expérience professionnelle dans le secteur agricole
OU 3 ans d'expérience professionnelle dans tout autre secteur

Préparez le :

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture
 Le BP REA figure au RNCP sous le numéro 29257
 N° identifiant CPF : **238071**



Conditions d'environnement du métier : au sein de types d'entreprises très différents, en fonction de la /des production(s), de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise.

Conditions d'inscription et d'entrée :

- ✓ Avoir un état de santé compatible avec le secteur agricole,
- ✓ Avoir levé les freins éventuels à l'entrée en formation (logement, transport, garde d'enfant...),
- ✓ Etre inscrit à Pôle Emploi et avoir fait valider le projet professionnel par un conseiller-valideur (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi...),
- ✓ Compléter un dossier de candidature,
- ✓ Participer à une réunion d'information,
- ✓ Réaliser un entretien individuel et des tests de recrutement (mathématiques, expression, connaissances du milieu professionnel).

→ Obtention du diplôme : soumise à la validation de 7 Unités Capitalisables (UC) **et à 1 an d'expérience professionnelle.**

Les UC peuvent être acquises indépendamment avec une validité de 5 ans et ainsi permettre une certification partielle jusqu'à validité complète du diplôme. Vous recevrez alors une attestation correspondant aux UC ou UCARE passées.

Les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury permanent.

Pendant la formation...

Horaires : de 8 h 15 à 11 h 45 puis de 13 h 00 à 16 h 30

Pendant les stages, l'apprenant se conformera aux horaires de l'entreprise d'accueil.

Où ? - au CFPPA la Germinière 72700 ROUILLON
 - en immersion chez des exploitants agricoles

Effectif : 16 personnes maximum

- Accompagnement :
- ◆ pédagogique
 - ◆ professionnel : suivi insertion pendant et après la formation
 - ◆ social
 - ◆ lié à la santé et au handicap

	Vous êtes demandeur d'emploi	Vous utilisez le CPF de projet de transition professionnelle Vous êtes en contrat de professionnalisation
Votre statut	Stagiaire de la formation professionnelle	Salarié de l'entreprise qui vous emploie
Votre rémunération	Vos indemnités Pôle Emploi ou une indemnisation de la Région Pays de la Loire	Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie

OBJECTIFS de la formation

- acquérir les compétences techniques et de gestion nécessaires à la conduite d'une entreprise agricole.
- obtenir la capacité professionnelle pour l'installation en agriculture.

CONTENU de la formation

- Conduite du projet d'installation (42h)
- Diagnostic d'exploitation et conduite du changement (42h)
- Gestion administrative, technico-économique, financière (91h)
- Droit et fiscalité (77h)
- Gestion du travail (63h)
- Politiques et modèles agricoles (49h)
- Connaissances du vivant (49h)
- Conduite du processus de production : agronomie, production végétale, zootechnie, productions animales, construction du système de production... (350h)
- Commercialisation, négociation (56h)
- Deux modules au choix : ateliers complémentaires, techniques ou savoir-faire particuliers (volaille, transformation, agroforesterie, agroéquipement, vente en circuits courts) (2 fois 105h).

Des productions spécialisée en formation à distance (FOAD)* : caprin, arboriculture, apiculture, PPAM...

* Le CFPPA prend en charge les coûts pédagogiques de la FOAD. Les frais annexes : transport, hébergement, restauration... liés aux regroupements proposés sur ces modules sont à la charge du stagiaire.

MODALITES d'alternance

Trois périodes en entreprise de 3 semaines environ : octobre, février/mars et avril/mai.
 Une immersion en entreprise pour acquérir des savoir-faire pratiques, conforter vos compétences et votre projet professionnel.

MODALITES et MOYENS pédagogiques

Cours théoriques en face à face (salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, Centre de Ressources, salles informatiques...), travaux pratiques (sur l'exploitation de l'établissement, en atelier agroéquipements), études de cas, travaux dirigés, autoformation, pratique tutorée, formation à distance, visites pédagogiques...

MODALITES d'évaluation

Mises en situation professionnelle d'évaluation : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos capacités seront évaluées lors d'épreuves pratiques suivies d'entretiens d'évaluations.

Parcours INDIVIDUALISE

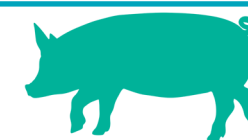
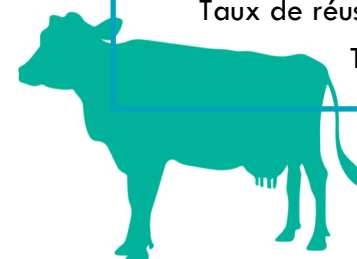
Le parcours de chaque stagiaire est individualisé.
 Un positionnement est réalisé systématiquement en mathématiques et en informatique. Selon les résultats, votre parcours sera aménagé. Il pourra aussi être réduit en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience professionnelle.

REUSSITE AU DIPLÔME et INSERTION

Taux de réussite au diplôme 2021-2022 : 100 %

Taux d'insertion à 3 mois 2021-2022 : 94 %

Taux de satisfaction 2021-2022 : 92 %



INCLUS

Initiation à la conduite en sécurité (Code du travail, circulation, technologie...).

Préparation au certificat de **Sauveteur Secouriste du Travail** (SST)

Le **certificat individuel** « Utilisation à titre professionnel des produits phyto-pharmaceutiques » décideur zone agricole.

Nos spécialités :

bovin-lait - bovin-viande - volaille
 grandes cultures - maraîchage

Les plus de la Germinière :

- une exploitation agricole et ses ateliers (vaches laitières, cultures, volailles de chair).
- une halle destinée à l'agroéquipement.
- exploitations maraîchères partenaires.

